

PREFECTURE DE LA SARTHE  
**DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES**  
**Bureau de l'Utilité Publique**

<b>BILAN DE LA CONSULTATION DU PUBLIC</b>
---

La consultation du public relative à la demande d'autorisation de défrichement sur deux parcelles situées sur la commune du Mans, en vue de la création d'un ensemble commercial au sud du rond-point César, suite à la demande présentée par M. Franck ARTUIT, Gérant de la société SCCV KORTEN, a été organisée du 6 octobre 2017 au 20 octobre 2017 par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, par arrêté préfectoral n° DIRCOL 2017-0509 du 5 octobre 2017.

Aucune observation du public n'a été transmise au cours de la durée de cette consultation.